



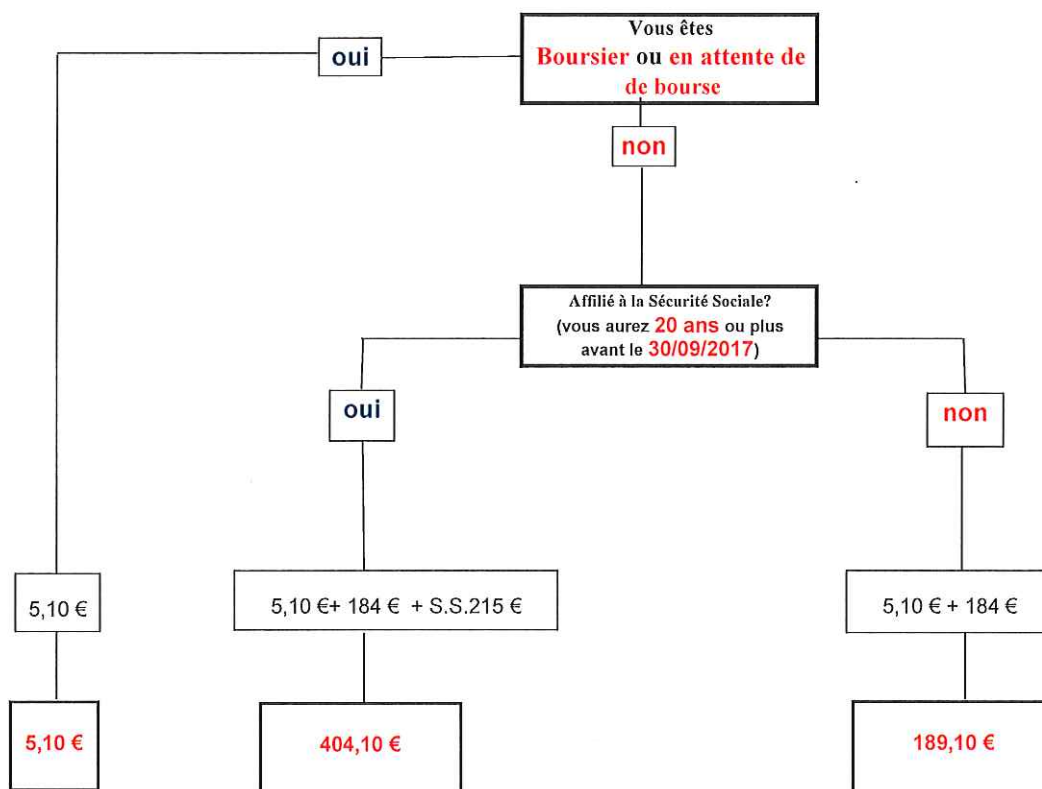
DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017

## TARIFS ETUDIANTS POUR LES D.U.T. ET LICENCES PROFESSIONNELLES

Pour les étudiants étrangers n'ayant pas de personne qui leur ouvre les droits de sécurité sociale ne pas tenir compte de l'organigramme, faire un chèque d'un montant égal à : 404,10 €

Rajouter les droits optionnels de 30€ pour le sport et 10€ pour la culture si l'étudiant souhaite bénéficier de ces prestations

Suivez l'organigramme pour vous aider à calculer le montant que vous devez payer pour votre inscription définitive à l'I.U.T



LE CHEQUE EST A LIBELLER A L'ORDRE DE :  
REGIE SCOLARITE IUT

Pour information :

40 € facultatifs correspondent aux redevances sport pour 30 € et culture pour 10 €  
215 € concernent la sécurité sociale étudiante obligatoire - 5,10 € correspondent à la médecine préventive